

Il faut, brièvement :

améliorer les conditions d'accès aux marchés pour les biens et services;

élaborer des règles concernant les échanges agricoles;

élaborer de meilleures règles concernant les subventions, les mesures compensatoires, le commerce des services et les questions de propriété intellectuelle liées au commerce; et

améliorer les mesures permettant d'éviter et de régler les litiges commerciaux sous le régime du GATT.

Le succès des pourparlers du GATT pourrait bien reposer sur les échanges agricoles. Le Canada et l'Allemagne sont d'importants producteurs agricoles. Nous avons tous deux grandement intérêt à ce que nos producteurs et exportateurs agricoles obtiennent non seulement un juste bénéfice en retour de leur travail et de leur investissement, mais aussi un accès équitable et garanti aux marchés extérieurs.

Nous avons aussi un certain nombre d'autres problèmes à résoudre.

Par exemple, nous devons faire en sorte que des arrangements commerciaux régionaux comme l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'intégration de la Communauté européenne en 1992 et l'intensification de la coopération sur les marchés de l'Asie et du Pacifique contribuent tous à une libéralisation et à un meilleur ordonnancement du système commercial international.

Je participerai bientôt à une conférence sur la coopération économique dans le Pacifique. À cette occasion, je voudrai m'assurer que toute initiative visant à resserrer les relations économiques entre les pays de l'Asie et du Pacifique visera à libéraliser les flux d'échanges et d'investissements avec le reste du monde, non pas à les limiter.

Le sort que nous partageons et les défis auxquels nous faisons face ne se résument pas à des questions de commerce et d'investissement, d'argent ou de bilans financiers.

Nous devons aussi travailler de concert pour améliorer la qualité de la vie.

C'est pourquoi le Canada veut trouver un équilibre entre la croissance économique et la protection de l'environnement.